

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ensemble scolaire de l'Institut Familial Lycée général et technologique privé Montauban (82)

Note de Première Phase (NPP)

Août 2010 – N° 0820044C_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Marion DECAY Amandine PENEY	Chef de projet
Vérificateur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat français a souhaité faire procéder, dans le cadre de l'action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites recensés par la base BASIAS (Base qui recense les anciens site industriels et d'activités de services). Cette action fait l'objet de l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009

L'établissement scolaire concerné par ce rapport est un lycée général et technologique privé, localisé à Montauban (82), au 1 allée Mortarieu. Il fait partie du groupe scolaire privé de l'Institut familial regroupant une école maternelle, une école élémentaire, un collège et un lycée. Le présent rapport concerne le lycée.

Lors de la 1^{ère} visite de l'ETS (02/08/2010), un membre de l'association immobilière Sainte Angèle avait mentionné la présence du lycée dans le groupe scolaire.

Lors de la réalisation des investigations de phase 2 concernant l'école élémentaire (06/10/2010), l'intendant de l'établissement, présent lors de l'opération, a indiqué que le groupe scolaire n'était plus composé, depuis la rentrée 2010, que d'une école maternelle, d'une école élémentaire et d'un collège.

Le lycée ne fait plus partie de ce groupement scolaire, et les lycéens sont accueillis dans un autre établissement de la ville.

Si les locaux sont toujours présents, l'ETS lycée général et technologique privé Institut Familial n'existe plus en tant que tel. Il n'entre donc plus dans le périmètre de la démarche nationale, et ne peut donc pas faire l'objet d'un diagnostic.